



**LETTRE CIRCULAIRE DU MINISTRE GÉNÉRAL
À L'OCCASION DU XXV ANNIVERSAIRE DU SIT**

B. S. SS. T.

Très chers frères et sœurs,

la célébration du XXVe anniversaire de l'institution du SIT est un moment de grâce pour la Famille Trinitaire, une occasion précieuse pour exprimer notre gratitude à la Très Sainte Trinité et en même temps pour renforcer les liens de communion entre tous les membres de la Famille Trinitaire.

Lorsque nous parlons de chrétiens persécutés, nous devons reconnaître qu'il s'agit du noyau le plus profond de notre charisme. Il existe différents organismes, fon-

dations, associations qui s'occupent des chrétiens persécutés, mais notre Ordre est le seul qui, par son charisme, sa spiritualité et sa règle propre, s'occupe des chrétiens persécutés.

Notre engagement en faveur de ceux qui souffrent à cause de la foi représente un retour aux origines spirituelles et apostoliques du charisme de notre fondateur saint Jean de Matha. En outre, comme chacun le sait, s'occuper des chrétiens persécutés signifie répondre à l'un des défis les plus complexes et les plus urgents de notre temps. En effet, depuis quelques décennies, le phénomène des persécutions religieuses, et en particulier de celles contre les chrétiens, est en augmentation constante et vertigineuse. Les derniers rapports nous parlent de 360 millions de chrétiens qui subissent des discriminations et des persécutions à différents ni-

veaux, jusqu'au martyre. Un chrétien sur sept subit de lourdes discriminations à cause de la fidélité à l'Évangile.

Le SIT est, en fin de compte, une expression de notre fidélité créative aux origines de notre famille religieuse et est notre réponse au cri de douleur de tant de nos frères et sœurs dans la foi, victimes innocentes d'une violence aveugle, d'autant plus odieuse qu'elle protège davantage le message religieux.

Le SIT est, en outre, une réalité dynamique, un chantier toujours ouvert, capable de générer de nouvelles idées et initiatives créatives pour attirer l'attention sur un phénomène complètement oublié par les médias et l'opinion publique. À travers le SIT et ses canaux de communication, la Famille Trinitaire veut briser le "silence complice" et le voile d'indifférence par lequel est cachée la souffrance de tant de communautés chrétiennes auxquelles est nié le droit le plus sacré et le plus humain en même temps : le droit de célébrer et de vivre en liberté leur foi.

1. MÉMOIRE RECONNAISSANTE DU CHEMIN PARCOURU AU COURS DE CES VINGT-CINQ ANNÉES

Le SIT a été institué par le Chapitre général extraordinaire de 1999 célébré à Ariccia (RM) dans le contexte de la célébration du VIII^e centenaire de l'approbation de la Règle et du IV^e centenaire de la Réforme. Cette décision est, en outre, le fruit mûr du chemin synodal que la Famille trinitaire a accompli surtout à travers les Assemblées intertrinitaires de Majadahonda en 1986, de Paris en 1993 et d'Ariccia en 1999. Mais ses racines profondes, nous les trouvons dans l'impulsion donnée par le Concile Vatican II à la vie religieuse et représente un fruit mûr de ce renouveau souhaité par le Concile, qui est authentique quand il nous conduit à grandir dans la fidélité à l'inspiration originelle de notre famille religieuse.

Ses objectifs sont bien décrits dans les statuts propres de cet organisme : « Dans un monde où de nombreuses personnes souffrent de persécution ou de discrimination à cause de la foi au Christ, les Trinitaires désirent accueillir leurs aspirations de libération et écouter leur cri d'espérance, en rendant un service de miséricorde »¹.

Jean-Paul II approuva cette initiative importante et en souligna la valeur par ces mots :

« A la lumière de ce témoignage héroïque, vous voulez préparer des projets concrets avec lesquels entrer dans le nouveau millénaire. En particulier, vous avez pensé à instituer un organisme international de la Famille trinitaire, à travers lequel pouvoir intervenir plus efficacement en défense des personnes

¹ SOLIDARITÉ INTERNATIONALE TRINITAIRE, *Statuts propres*, n. 1.

persécutées ou discriminées à cause de la foi religieuse et de la fidélité à leur conscience ou aux valeurs de l'Évangile. Vous avez donné à ce nouvel organisme le nom de "Solidarité internationale trinitaire", voulant intéresser toute la Famille au service des nombreuses personnes qui souffrent et qui sont malheureuses, et qui dans leur misère aspirent à une "épiphany" du Christ Rédempteur »².

L'institution du SIT suscita dans toute la Famille Trinitaire un grand enthousiasme qui se concrétisa dans de nombreuses initiatives de sensibilisation et de solidarité.

Au cours de ces vingt-cinq années, grâce au grand travail coordonné par les présidents qui se sont succédé, cet organisme a connu une croissance considérable tant dans l'implication toujours croissante de chaque expression de la Famille Trinitaire que dans la collaboration avec divers organismes, congrégations religieuses, diocèses. En retraçant le chemin de ces vingt-cinq années, nous pouvons constater avec joie que la sensibilité et le dévouement envers les chrétiens persécutés ont considérablement augmenté.

J'ai également plaisir à souligner deux initiatives importantes promues par le SIT au cours de ces années : l'institution de la semaine de prière pour les chrétiens persécutés du 17 au 23 octobre de chaque année, approuvée par la Congrégation générale de 2016; la récupération de la figure du Procureur de la Rédemption dans nos Constitutions.

La semaine de prière pour les chrétiens persécutés, représente un moment de communion de toute la Famille Trinitaire dans la prière et dans la solidarité. En outre, cette belle initiative voit également l'implication croissante de paroisses qui ne nous sont pas confiées et de certains diocèses.

La volonté d'inclure la figure du Procureur de la Rédemption dans nos Constitutions, en lui reconnaissant le droit de participer aux moments les plus importants de l'Ordre, est d'une grande importance, car elle assure au plus haut niveau de la vie de notre Ordre, l'attention aux chrétiens persécutés.

Comme déjà annoncé dans le dernier Message à la Famille Trinitaire (12 mai 2024), le prochain Chapitre Général de 2025 aura pour thème les chrétiens persécutés et la liberté religieuse.

2. NOTRE ENGAGEMENT PRÉSENT

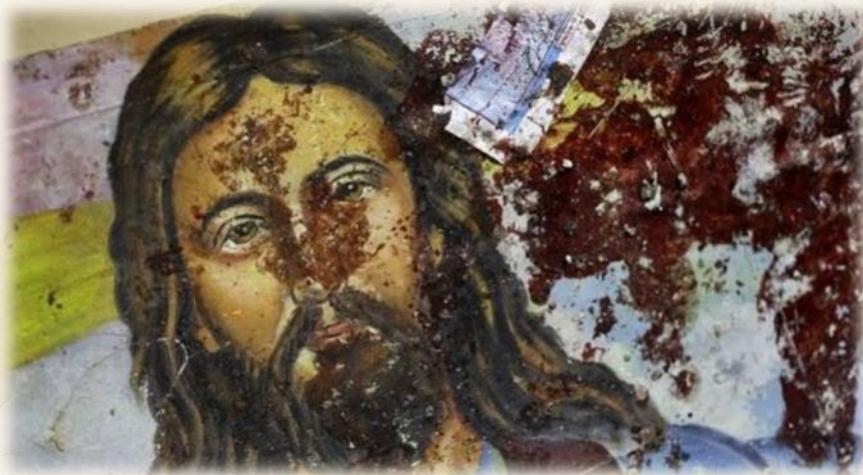
Cet organisme, « qui défend la liberté religieuse non pas de manière théorique, mais en prenant soin des personnes persécutées et emprisonnées à cause de leur foi »³, coordonne toutes les activités destinées aux chrétiens persécutés. Les do-

² JEAN-PAUL II, *Discours aux participants à l'Assemblée internationale de la Famille trinitaire*, 26 août 1999.

³ FRANÇOIS, *Discours aux participants au Congrès "Solidarité Internationale Trinitaire"*, 25 avril 2022.

maines d'engagement de cet organisme sont au nombre de trois : prière, sensibilisation, aide humanitaire. Son réseau s'étend dans 30 pays du monde où la Famille Trinitaire est présente, soutenant plusieurs projets dans des pays à haut niveau de persécution comme l'Inde, Syrie Irak, Nigeria, où travaillent directement les religieux et religieuses trinitaires et en collaboration avec d'autres institutions religieuses, comme les diocèses, les congrégations religieuses, les nonciatures apostoliques. Les différents projets prévoient : fourniture de biens de première nécessité, scolarisation, reconstruction des maisons détruites par les terroristes, libération des chrétiens prisonniers, accueil des réfugiés, promotion des femmes victimes de persécutions, assistance spirituelle aux chrétiens qui vivent dans des pays où la liberté religieuse est totalement absente. Dans le domaine de la sensibilisation, des conférences internationales sur la liberté religieuse et la situation des chrétiens sont organisées dans des régions particulières du monde, à travers des témoignages directs ; En outre, des cours de formation pour laïcs et religieux sur la liberté religieuse et le dialogue interreligieux sont offerts. Par le biais des médias, le SIT informe sur les cas les plus récents de persécution religieuse.

Le SIT promeut la diffusion d'aides à la prière (chemin de croix, chapelet, veillées de prière) et des supports pour l'animation de la Semaine de prière pour les chrétiens persécutés. Notre présence actuelle dans les pays où les chrétiens sont une minorité religieuse est également profondément liée à ce cheminement.



Comme nous pouvons heureusement le constater, toutes ces initiatives font croître la communion au sein de la Famille Trinitaire et la collaboration entre les différents domaines de l'apostolat dans les divers domaines pastoral, éducatif et social. Par exemple, dans la prison de Cracovie, les détenus fabriquent de petits objets qui sont vendus et les bénéfices sont destinés aux chrétiens persécutés. Toutes les formes d'apostolat peuvent se sentir impliquées dans cette mission commune. En outre, le SIT garantit une plus grande reconnaissance de l'actualité de notre charisme par les institutions religieuses, comme les diocèses et les nonciatures apostoliques. Il n'est pas rare que des évêques diocésains et des nonces apostoliques, provenant de zones à haute intensité de persécution, se tournent vers nous pour demander de

l'aide. Notre mission charismatique est toujours plus considérée comme un service précieux à l'Église universelle, en particulier là où elle est affectée par la persécution violente.

3. *PERSPECTIVES D'AVENIR*

Forts de ce chemin, relativement court mais particulièrement intense, nous pouvons déjà entrevoir et préparer l'avenir de notre action charismatique en faveur des chrétiens persécutés. Comme l'affirmait le père Bruno Secondin, "nous sommes appelés à habiter des horizons, à explorer des chemins, pas seulement pour nous recycler ou pour survivre. Ceux qui n'anticipent pas l'avenir ne trouveront pas de place dans l'avenir".

Le document final de l'Assemblée intertrinitaire nous offre d'importantes indications pour cheminer ensemble dans le service envers ceux qui souffrent en raison de leur foi.

Le prochain Chapitre Général nous offrira certainement des orientations et des indications pour l'avenir. Dans le Message à la Famille trinitaire (12 mai 2024), j'ai déjà esquissé certains domaines qui requièrent un plus grand engagement de notre part, comme la formation au dialogue interreligieux pour la promotion de la liberté religieuse. Ce que nous pouvons faire en attendant, c'est intensifier notre engagement pour faire connaître les situations de persécution et pour faire connaître les projets et les activités de la Famille Trinitaire pour soutenir nos frères dans la foi qui souffrent. Nous disposons de plusieurs outils à notre disposition et de nombreuses informations et documents de première main, précieux pour nos activités de sensibilisation, de prière et de solidarité.

Là où il y a liberté, et en particulier liberté religieuse, on garde la paix et on promeut le bien des peuples. En cette heure dramatique de l'histoire humaine, marquée par de nombreux conflits et persécutions religieuses, que notre engagement et le charisme trinitaire soient une semence de fraternité et de paix pour le monde entier.

Rome, 2 juin 2024

Solennité du Saint Sacrement

fr. Luigi Buccarello O.S.S.T.

Ministre Général